Division supérieure. — 1er prix Pauline Lepiat.
2e Rappel de 1er prix Julie Gommard. — Rappel de 2e prix Jeanne Dupuis. — 3e prix Pauline Vanacque. — 4e prix Olympe Cocquerez.
Accessit Sophie Lhuby.

Un succès tourcoennois. — Nous enregistrons avec plaisir le magnifique succès remporté hier au Conservatoire de Lille, par très du très tourcoennois, Mlle Aline Chevalier, que nous avons eu maintes fois l'occasion d'applaudir dans divers concerts.

Elle vient de remporter dans le concours de chant (opéra-comique) que se tient hier après-midi au Conservatoire de Lille, la plus haute récompense : c'est à dire le premier prix, ex aequo avec Mlle Adèle Verlyn.

Nous donnerons dans notre numéro de demain les appréciations de la presse lilloise à l'égard de notre jeune et charmante concitoyenne, pour le brillant succès qu'elle a obtenu et auquel nous applaudissons de tout cœur.

Affaire de faux. — Nous avons dit quelques mots dans notre numéro d'hier d'une affaire de faux dans laquelle est impliqué un industriel de la rue de Gentes.

Nous n'avons plus de raison pour taire le nom de l'industriel en question, qui a été transféré hier dans la matinée à Lille. Il s'agit de M. J.-B. Fourlignies, 33 ans, tordeur.

Le montant des faux reconnus s'élève à 55,000 francs.

Plusieurs maisons sont englobées dans les manœuvres frauduleuses, dont une maison de Paris pour 50,000 fr.

Adjudication. — Hier après-midi a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Dièvat, adjoint, assisté de MM. Dubouligneux et Lepiat, conseillers municipaux et de M. Dupuis, receveur municipal et M. Lemaire, chef de bureau du secrétariat, à l'adjudication des livres à décerner au prix pour les élèves des écoles communales.

Trois soumissionnaires se sont présentés qui ont :

MM. Alphonse Desos, de Douai, 31.50 0/0; Louis Quarré, de Lille, 30.50 0/0; Louis Dupuis, adjudicataire avec rabais de 45 0/0.

Le devis était de 6.000 fr.

Un prix de vertu. — Le concours, place Saint-Jacques avait pris cette année, 24 prix, plus 2 prix spéciaux, 1 prix de 25 francs, 1 prix de la valeur de 145 fr. décerné par M. Bockand, de Marcq-en-Barœul, et un prix de 50 francs, offert par un jeune commerçant.

On a mis à la jeune homme une enveloppe contenant, en billets de banque, 450 francs et cinq pièces de 5 francs.

Le commissionnaire remit l'enveloppe au porteur, en assurant pas en qu'elle contenait en retire les pièces d'argent et le billet. M. Devreux ne trouvant pas son compte demanda des explications.

On alla sur les lieux, c'était rue de Tilleul. On y trouva les débris de l'enveloppe mais aucun vestige du précieux billet.

Concert de la musique municipale. — Il faillit dernièrement avoir lieu cette dernière de la musique, pour s'être rendu samedi soir et par une chaleur accablante au concert dans notre musique municipale offrait ses produits bourgeoisie dans la salle des fêtes, place Faidherbe.

Il est vrai qu'on a été largement récompensé par la bonne et saine musique qu'il nous s'est donné d'entendre.

Le programme — bien composé, a été exécuté avec tout le soin désirable.

Notre brillante phalange, sous la direction de son excellent chef, M. Cyriaque Fort remporte avec délicatesse, les morceaux et nous a transporté successivement des délicieux morceaux qu'elle a interprété et qui ont été exécutés avec une rare perfection.

Citons : l'ouverture de *l'Etoile du Nord*, de Meyerbeer, la *Reine de Cléopâtre*, de Giorza, jouée différemment avec infiniment de goût et les Erynnes, de Massenet ; ce dernier morceau a été enlevé avec une superbe ensemble et a produit dans l'auditoire un admirable effet.

Le valse sur un motif de Faust intitulée : « Thérèse » arrangée pour la Musique municipale par M. Cyriaque Fort, a été brillamment exécutée par l'auteur et les exécutants, vivement applaudis.

Mlle Bérou, que nous avons été en l'occasion d'entendre dans le concert du 14 juillet, a été jolie voix, chante avec grâce et une excellente méthode. Elle a charmé l'auditoire du bon goût et du sentiment fait des « Bijoux de Faust » de Gounod et a bisé d'une façon charmante « Feux d'amoureux », de Massenet.

Dans le duo des « Dragons de Villars » de Maillart, elle a déployé beaucoup de virtuosité et a fait montre d'une méthode et d'une style irréprochables dans le duo « Nuit à Venise ».

Quel au milieu d'applaudissements répétés vivelle a reçu de M. Six-Serive, le président de la musique municipale un superbe bouquet.

M. Paul Dehryche chanteur ténor de Lille, de Léo Delibes, et Paris de Lalla Rouck, de Félicien David, avec une ampleur et une méthode excellentes, au large et nulle voix, complète avec talent, a soulevé les applaudissements de l'assistance; il a très bien donné la réplique à Mlle Bérou, dans les duos des Dragons de Villars et la Nuit à Venise, et partage le succès de ce digne parisienne.

M. Jules Wattiez, l'incomparable Brouillard, s'était chargé de la partie comique, qui n'a que très moins bien rempli.

Il a du avec le charme qui le caractérise diverses chansonnettes et pamphlets, et ses applaudissements suivie de rappeler deux fois, ne pas pas dû décoiffer.

M. Frédéric Dubois, avait bien voulu tenir le rôle d'accompagnateur, c'est dire que cette dache fut à ses attributions.

Et maintenant, toute ces plus intéressantes et jouées les mieux pour la musique municipale et les artistes qui prêtent leur concours à ce concert, qui plaisire chez nous aux qui y ont assisté, le plus agréable souvenir.

Verlaine.

LABORATOIRE D'ANALYSES CHIMIQUES
DE TOURCOING
Analyses industrielles, agricoles et médicales. — Recherches des falsifications et altérations des substances alimentaires.
A. RUTHUN, chimiste, 105, rue Winpo-Chocquel, à Tourcoing. (Consultations et renseignements, tous les jours, de 1 h. à 3 h.).
3060

CROIX

Voici le programme de la fête nationale du 14 juillet :

A sept heures du matin, distribution de pain et de viande aux indigents.

A neuf heures, réunion sur la place publique du corps des sapeurs-pompiers, de la musique municipale, de la fanfare de Crétinet, de l'« Union Croixoise » et de la société de gymnastique. Ces diverses sociétés se rendront en corps à la Crétinet où auront lieu des exercices de manœuvres.

A onze heures, elles seront passées en revue sur la place publique, par l'administration municipale. Après la revue, une collation sera offerte à tous les enfants des écoles communales dans la salle de musique.

Les sociétés spéciales traverseront en cortège, la place Saint-Martin, la Grande Rue, les rues Pluquet, de Metz, Hoches-Crohers, de la Gare, le boulevard de la Liberté et le rue Léon Gambetta.

A midi et demi, un lâcher de pigeons sera effectué dans le quartier de Crétinet (Ouest) au prolongement de la rue du progrès.

Il y aura 70 fr. de prix : 1re prime, 20 fr. ; 2e 10 ; 3e 12 ; 4e 10 ; 5e 8 ; 6e 5.

A trois heures et demie, au même endroit, fête de gymnastique.

A six heures, réunion à la mairie du conseil municipal des pompiers et de la musique municipale, de la fanfare de Crétinet et de l'Union qui se rendront en cortège au kiosque de M. Jean Holden, où un concert sera donné par les trois sociétés musicales.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la salle de musique.

Autorisation de bâtir. — MM. Bayssat et Plaim, bouchers, place Saint-Martin, sollicitent l'autorisation de faire Crétinet et de Croix, rue Grande Rue et 36, Jean-Baptiste Simon, quatre maisons rues Saint-Piat et Saint-Paul.

LILLE

Accidents. — Hier, vers huit heures du matin, M. Henri Quinh, âgé, chauffeur, rue Barbusse et Victor Hugo, qui travaillait dans M. Vilfrin, constructeur, rue de Jeu-de-Paume, se trouvait sur un tramway qu'il devait le conduire à la gare, quand en voulant descendre, il fut pris en écharpe par un autre tramway qui arrivait en sens inverse et qui projeté sur le sol. Quand on le releva, on constata qu'une roue lui avait fracturé la jambe droite et qu'il avait de nombreux de la cheville.

M. Quint a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Hier matin, vers 11 heures, une femme est tombée place des Quatre-Cheminées, à l'angle de la rue des Weavers, et elle est fait une blessure assez grave à la nuque. Après avoir été soignée à la pharmacie Papin-Lefay, elle a été conduite au commissariat et de là chez elle.

Chiens suspects. — Dimanche soir, vers sept heures, des gardiens de la paix ont abattu le chien de M. Barrois, rue de Lannoy, 64. Cet animal présentait tous les symptômes de l'hydrophobie et, bien qu'il n'ait mordu aucun de ses congénères, un vétérinaire va examiner son cadavre.

— Dun autre côté, M. le docteur Bécour a été appelé, le même jour, pour soigner M. Constant Tison, fleur, rue de Flers, 0, qui, ayant été mordu il y a huit jours, par le chien de M. Saladin, cabaretier, rue de Bouvines, 17, ressentait de vives douleurs à la main droite.

Bien que le docteur n'ait rien pronostiqué de grave, le propriétaire du chien a été invité à le faire examiner par un vétérinaire.

Un forcené. — Hier matin, vers onze heures, le époux Moreau, cité St-Maurice, se trouvait en état d'ébriété et, bien que les voisins jugèrent prudent d'aller réclamer l'intervention de la police. Quand il vit arriver un gardien de la paix, le mari devint encore plus furieux et s'armant d'une hache il le menaça de le fendre en deux.

Il fallut l'intervention d'un second agent pour s'emparer de ce forcené qui fut conduit au commissariat du 2e arrondissement.

Le vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans les ateliers de M. Marvelle, Kling, boulevard de Belfort et y ont fracturé une vitrine contenant des outils qui ont enlevé la menuiserie.

La police les recherche.

— Une fille, Mélanie Boutillier, 20 ans, rue des Tanneurs, 22, a déclaré que son vol d'une somme de 25 francs à un voyageur.

— La police recherche la domestique d'un loueur de voitures, qui a profité de la mort de son patron pour voler des bijoux et du numéraire qui se trouvaient dans son domicile.

LE NORD

La Madeleine — Il y a quelques mois, nous avons entretenu nos lecteurs d'une dénonciation en irrégulier de la Madeleine. A la suite de cette dénonciation, se fonctionnaires avait été suspendu momentanément pendant qu'une enquête des faites avait été ordonnée à la vérification des livres.

Or cette vérification a démontré que ledit Sole avait détourné plus de 3000 fr, ont, d'après ce qu'on nous a rapporté, il aurait dépensé un bonnet de dames de Rose, qu'il faisait revenir en plein cour d'hiver pour une jeune personne dont il était épris.

A la suite de cette constatation, Sole a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le parquet de Lille.

Commerce. — Le concours agricole vient de compter et au concours de Cléchy la premier prix de section, le premier prix de mouvements et ferment, le premier prix d'exercice militaires, le troisième prix de pyramides.

DOUAI

Les fêtes de Gayant

La festival de dimanche a attiré une foule considérable.

Les sociétés ont été passées en revue à 1 heure sur la promenade St-Jacques ; elles se sont rendues à l'Hôtel-de-Ville où les vins d'honneur leur ont été offerts par une allocution patriotique de M. le maire, qui a été couverte d'applaudissements.

L'exécution sur les différents kioques a été remarquable. Signalons sur la Petite Place les fanfares de Biache et de Phalempin ; sur la place d'Arenas, les musiques de Lambres, Cigny, Auby, sur la place St-Jacques, les musiques d'Aniche, Auberchicourt, Abscon, Croix St-Amand, et spécialement la fanfare des trompettes et la Revanche du XIX arrondissement de Paris.

A onze heures on lisait le tirage des primes et la remise des prix de tenue. En voici le résultat.

Prime de nombre : Abscon et Denain *ex aequo*. Prix d'ensemble : Paris.

Prix de tenue : 1er, Fanfare l'Union du Nord, de Moulins-Lille ; 2e, la Trompette de la Revanche, de Paris ; 3e (spécial), Croix.

Prix de bumiéres : Oignies, Anche, Dorignies Auberchicourt, Abscon.

Pelouse, 1re section : Croix, 800 fr.; l'Union du Nord de Moulins-Lille, 400 fr.; Denain, 200 fr. 2me section : Dorignies, 800 fr, Oignies 500 fr.; St-Amé-Mole, 100 fr.

Section : Sotteville, 400 fr. Monigny, Aubigny, fr. Auberchicourt-Bas 50 fr. Douai 50 fr.; Lefebvre 30 fr., Bléscourt 30 fr.

Prix [illegible] 95 fr.. Lallaing 30 fr., Inchy-en-Artois, 30 fr.

Primes statistiques sur chefs.

1re section 100 fr. Douai.
2e » 75 fr. Auberchicourt.
3e » 50 fr. Biache-Saint-Wasst.
4e » 25 fr. Noyelles-Godault.
5e » Un fut très unions a clôturé cette première journée.

Le lundi le principal attrait était les régates interscolaires qui ont été très suivies et ont présenté un réel intérêt.

1re course. — Embarcations Gordant, deux avirons en pointe avec barreur (juniors) Parcours 1200 mètres, 2 virages.

1er prix, Emulation nautique de Boulogne — 2e exequo Boulogne-Club et Howing-Club de Lille.

2e course, embarcations bordant deux avirons en couple, juniors. Parcours 1200 mètres, 2 virages.

— 1er prix, Union nautique de Valenciennes. 2e, Sport nautique d'Amiens.

3e course, embarcations bordant deux avirons en pointe avec barreur, seniors. Parcours 1200 mètres, 2 virages.

1er prix, Sport nautique d'Amiens ; 2e, Boulogne-Club.

4e course. — Embarcations bordant quatre avirons de pointe avec barreur, seniors.

1er prix, Sporting dunkerquois ; 2e prix, Boulogne-Club.

5e course, périssoire, l'homme seule : 1er prix, Rendez-vous de Sport nautique d'Amiens ; 2e prix, l'Artifice, Union nautique de Saint-André-lez-Lille — 3e prix, Pirouette, même Société — 4e prix, Bébé, Union nautique de Valenciennes.

6e course, embarcations bordant deux avirons en couple, seniors — 1er prix, Bar, Sport nautique d'Amiens — 2e prix, Coquelicot, même Société.

7e course : embarcations bordant quatre avirons de pointe avec barreur, seniors, 2100 mètres en virage — 1er prix, Emulation nautique de Boulogne — 2e prix, Croquemitaine, Sport nautique d'Amiens.

8e course, périssoires, courses d'obstacles — 1er prix, Pendu-vous, Sport nautique d'Amiens — 2e, l'Artifice, Union nautique de Saint-André — 3e, Nénitche, Howing-Club, Lille.

Accident. — Samedi vers quatre heures et demie, la petite Dehoog Fernande, 18 mois, rue de la Vierge Marie, 18, traversait le couloir de sa maison, lorsque cette tombe sur les bas marches juste devant la roue droite d'un tombereau attelé d'un cheval, à M. Delaye.

La conducteur arrêta presque instantanément, mais il était déjà trop tard. La roue avait suffisamment passé sur une jambe de l'enfant. Cette enfant est morte quelques instants après.

Vol. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Dupuis-Vanet, 18 ans, et de Jean Dupuis, 20 ans, Lambert, lisonjes de vol et complices de vol de numéraire au préjudice de M. Alphonse Bourguin, ajusteur.

Dorignies. — Un grave accident est arrivé vendredi vers 4 heures à la fosse 2 des mines de Dorignies, à Dorignies, M. Adolphe Alfred Mérer, 36 ans, mineur, pare du ressaut, quand une berline pleine de charbon, n'ayant pas compris que la cage était descendue, il tombe dans le puits de 8 mètres, le choc fut si violent, que la corde de cette berline se rompit, et le malheureux mineur fut écrasé avec cage et berline d'une hauteur de 70 mètres.

Remonté au jour, on le transporta chez M. le docteur Dupuis, malheureusement lui fut inutile. Cet accident a jeté la plus grande consternation parmi ses nombreux connaissances.

— Vendredi matin, M. Cadier Léandre, 44 ans, mineur, a été blessé au fond de la fosse n° 1, par un bloc de charbon qui lui a fait une large entaille à environ 35 mètres, le choc fut si violent, que la corde de cette berline se rompit, et le malheureux mineur fut écrasé avec cage et berline d'une hauteur de 70 mètres.

Remonté au jour, on le transporta chez M. le docteur Dupuis, malheureusement lui fut inutile. Cet accident a jeté la plus grande consternation parmi ses nombreux connaissances.

— Vendredi matin, M. Cadier Léandre, 44 ans, mineur, a été blessé au fond de la fosse n° 1, par un bloc de charbon qui lui a fait une large entaille à environ 35 mètres, le choc fut si violent, que la corde de cette berline se rompit, et le malheureux mineur fut écrasé avec cage et berline d'une hauteur de 70 mètres.

Remonté au jour, on le transporta chez M. le docteur Dupuis, malheureusement lui fut inutile. Cet accident a jeté la plus grande consternation parmi ses nombreux connaissances.

Wattrelos. — Hier matin, vers 10 heures, M. Quint a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Hier matin, vers 11 heures, une femme est tombée place des Quatre-Cheminées, à l'angle de la rue des Weavers, et elle est fait une blessure assez grave à la nuque. Après avoir été soignée à la pharmacie Papin-Lefay, elle a été conduite au commissariat et de là chez elle.

Chiens suspects. — Dimanche soir, vers sept heures, des gardiens de la paix ont abattu le chien de M. Barrois, rue de Lannoy, 64. Cet animal présentait tous les symptômes de l'hydrophobie et, bien qu'il n'ait mordu aucun de ses congénères, un vétérinaire va examiner son cadavre.

— Dun autre côté, M. le docteur Bécour a été appelé, le même jour, pour soigner M. Constant Tison, fleur, rue de Flers, 0, qui, ayant été mordu il y a huit jours, par le chien de M. Saladin, cabaretier, rue de Bouvines, 17, ressentait de vives douleurs à la main droite.

Bien que le docteur n'ait rien pronostiqué de grave, le propriétaire du chien a été invité à le faire examiner par un vétérinaire.

Un forcené. — Hier matin, vers onze heures, le époux Moreau, cité St-Maurice, se trouvait en état d'ébriété et, bien que les voisins jugèrent prudent d'aller réclamer l'intervention de la police. Quand il vit arriver un gardien de la paix, le mari devint encore plus furieux et s'armant d'une hache il le menaça de le fendre en deux.

Il fallut l'intervention d'un second agent pour s'emparer de ce forcené qui fut conduit au commissariat du 2e arrondissement.

Le vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans les ateliers de M. Marvelle, Kling, boulevard de Belfort et y ont fracturé une vitrine contenant des outils qui ont enlevé la menuiserie.

La police les recherche.

— Une fille, Mélanie Boutillier, 20 ans, rue des Tanneurs, 22, a déclaré que son vol d'une somme de 25 francs à un voyageur.

— La police recherche la domestique d'un loueur de voitures, qui a profité de la mort de son patron pour voler des bijoux et du numéraire qui se trouvaient dans son domicile.

LE NORD

La Madeleine — Il y a quelques mois, nous avons entretenu nos lecteurs d'une dénonciation en irrégulier de la Madeleine. A la suite de cette dénonciation, se fonctionnaires avait été suspendu momentanément pendant qu'une enquête des faites avait été ordonnée à la vérification des livres.

Or cette vérification a démontré que ledit Sole avait détourné plus de 3000 fr, ont, d'après ce qu'on nous a rapporté, il aurait dépensé un bonnet de dames de Rose, qu'il faisait revenir en plein cour d'hiver pour une jeune personne dont il était épris.

A la suite de cette constatation, Sole a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le parquet de Lille.

Commerce. — Le concours agricole vient de compter et au concours de Cléchy la premier prix de section, le premier prix de mouvements et ferment, le premier prix d'exercice militaires, le troisième prix de pyramides.

DOUAI

Les fêtes de Gayant

La festival de dimanche a attiré une foule considérable.

Les sociétés ont été passées en revue à 1 heure sur la promenade St-Jacques ; elles se sont rendues à l'Hôtel-de-Ville où les vins d'honneur leur ont été offerts par une allocution patriotique de M. le maire, qui a été couverte d'applaudissements.

L'exécution sur les différents kioques a été remarquable. Signalons sur la Petite Place les fanfares de Biache et de Phalempin ; sur la place d'Arenas, les musiques de Lambres, Cigny, Auby, sur la place St-Jacques, les musiques d'Aniche, Auberchicourt, Abscon, Croix St-Amand, et spécialement la fanfare des trompettes et la Revanche du XIX arrondissement de Paris.

A onze heures on lisait le tirage des primes et la remise des prix de tenue. En voici le résultat.

Prime de nombre : Abscon et Denain *ex aequo*. Prix d'ensemble : Paris.

Prix de tenue : 1er, Fanfare l'Union du Nord, de Moulins-Lille ; 2e, la Trompette de la Revanche, de Paris ; 3e (spécial), Croix.

Prix de bumiéres : Oignies, Anche, Dorignies Auberchicourt, Abscon.

Pelouse, 1re section : Croix, 800 fr.; l'Union du Nord de Moulins-Lille, 400 fr.; Denain, 200 fr. 2me section : Dorignies, 800 fr, Oignies 500 fr.; St-Amé-Mole, 100 fr.

Section : Sotteville, 400 fr. Monigny, Aubigny, fr. Auberchicourt-Bas 50 fr. Douai 50 fr.; Lefebvre 30 fr., Bléscourt 30 fr.

Prix [illegible] 95 fr.. Lallaing 30 fr., Inchy-en-Artois, 30 fr.

Primes statistiques sur chefs.

1re section 100 fr. Douai.
2e » 75 fr. Auberchicourt.
3e » 50 fr. Biache-Saint-Wasst.
4e » 25 fr. Noyelles-Godault.
5e » Un fut très unions a clôturé cette première journée.

Le lundi le principal attrait était les régates interscolaires qui ont été très suivies et ont présenté un réel intérêt.

1re course. — Embarcations Gordant, deux avirons en pointe avec barreur (juniors) Parcours 1200 mètres, 2 virages.

1er prix, Emulation nautique de Boulogne — 2e exequo Boulogne-Club et Howing-Club de Lille.

2e course, embarcations bordant deux avirons en couple, juniors. Parcours 1200 mètres, 2 virages.

— 1er prix, Union nautique de Valenciennes. 2e, Sport nautique d'Amiens.

3e course, embarcations bordant deux avirons en pointe avec barreur, seniors. Parcours 1200 mètres, 2 virages.

1er prix, Sport nautique d'Amiens ; 2e, Boulogne-Club.

4e course. — Embarcations bordant quatre avirons de pointe avec barreur, seniors.

1er prix, Sporting dunkerquois ; 2e prix, Boulogne-Club.

5e course, périssoire, l'homme seule : 1er prix, Rendez-vous de Sport nautique d'Amiens — 2e prix, l'Artifice, Union nautique de Saint-André-lez-Lille — 3e prix, Pirouette, même Société — 4e prix, Bébé, Union nautique de Valenciennes.

6e course, embarcations bordant deux avirons en couple, seniors — 1er prix, Bar, Sport nautique d'Amiens — 2e prix, Coquelicot, même Société.

7e course : embarcations bordant quatre avirons de pointe avec barreur, seniors, 2100 mètres en virage — 1er prix, Emulation nautique de Boulogne — 2e prix, Croquemitaine, Sport nautique d'Amiens.

8e course, périssoires, courses d'obstacles — 1er prix, Pendu-vous, Sport nautique d'Amiens — 2e, l'Artifice, Union nautique de Saint-André — 3e, Nénitche, Howing-Club, Lille.

Accident. — Samedi vers quatre heures et demie, la petite Dehoog Fernande, 18 mois, rue de la Vierge Marie, 18, traversait le couloir de sa maison, lorsque cette tombe sur les bas marches juste devant la roue droite d'un tombereau attelé d'un cheval, à M. Delaye.

La conducteur arrêta presque instantanément, mais il était déjà trop tard. La roue avait suffisamment passé sur une jambe de l'enfant. Cette enfant est morte quelques instants après.

Vol. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Dupuis-Vanet, 18 ans, et de Jean Dupuis, 20 ans, Lambert, lisonjes de vol et complices de vol de numéraire au préjudice de M. Alphonse Bourguin, ajusteur.

Dorignies. — Un grave accident est arrivé vendredi vers 4 heures à la fosse 2 des mines de Dorignies, à Dorignies, M. Adolphe Alfred Mérer, 36 ans, mineur, pare du ressaut, quand une berline pleine de charbon, n'ayant pas compris que la cage était descendue, il tombe dans le puits de 8 mètres, le choc fut si violent, que la corde de cette berline se rompit, et le malheureux mineur fut écrasé avec cage et berline d'une hauteur de 70 mètres.

Remonté au jour, on le transporta chez M. le docteur Dupuis, malheureusement lui fut inutile. Cet accident a jeté la plus grande consternation parmi ses nombreux connaissances.

— Vendredi matin, M. Cadier Léandre, 44 ans, mineur, a été blessé au fond de la fosse n° 1, par un bloc de charbon qui lui a fait une large entaille à environ 35 mètres, le choc fut si violent, que la corde de cette berline se rompit, et le malheureux mineur fut écrasé avec cage et berline d'une hauteur de 70 mètres.

Remonté au jour, on le transporta chez M. le docteur Dupuis, malheureusement lui fut inutile. Cet accident a jeté la plus grande consternation parmi ses nombreux connaissances.

Wattrelos. — Hier matin, vers 10 heures, M. Quint a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Hier matin, vers 11 heures, une femme est tombée place des Quatre-Cheminées, à l'angle de la rue des Weavers, et elle est fait une blessure assez grave à la nuque. Après avoir été soignée à la pharmacie Papin-Lefay, elle a été conduite au commissariat et de là chez elle.

Chiens suspects. — Dimanche soir, vers sept heures, des gardiens de la paix ont abattu le chien de M. Barrois, rue de Lannoy, 64. Cet animal présentait tous les symptômes de l'hydrophobie et, bien qu'il n'ait mordu aucun de ses congénères, un vétérinaire va examiner son cadavre.

— Dun autre côté, M. le docteur Bécour a été appelé, le même jour, pour soigner M. Constant Tison, fleur, rue de Flers, 0, qui, ayant été mordu il y a huit jours, par le chien de M. Saladin, cabaretier, rue de Bouvines, 17, ressentait de vives douleurs à la main droite.

Bien que le docteur n'ait rien pronostiqué de grave, le propriétaire du chien a été invité à le faire examiner par un vétérinaire.

Un forcené. — Hier matin, vers onze heures, le époux Moreau, cité St-Maurice, se trouvait en état d'ébriété et, bien que les voisins jugèrent prudent d'aller réclamer l'intervention de la police. Quand il vit arriver un gardien de la paix, le mari devint encore plus furieux et s'armant d'une hache il le menaça de le fendre en deux.

Il fallut l'intervention d'un second agent pour s'emparer de ce forcené qui fut conduit au commissariat du 2e arrondissement.

Le vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans les ateliers de M. Marvelle, Kling, boulevard de Belfort et y ont fracturé une vitrine contenant des outils qui ont enlevé la menuiserie.

La police les recherche.

— Une fille, Mélanie Boutillier, 20 ans, rue des Tanneurs, 22, a déclaré que son vol d'une somme de 25 francs à un voyageur.

— La police recherche la domestique d'un loueur de voitures, qui a profité de la mort de son patron pour voler des bijoux et du numéraire qui se trouvaient dans son domicile.

Un suicide à Lillers

On a retiré noyée de nouvelle d'eau de la Lys le cadavre de la dame Angèle Boudel. Il y a suicide mais on en ignore la cause.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Chasse prohibée. — La gendarmerie d'Auxi-le-Château, procédait, vendredi, à une chasse dans les Dépendances de Villers-Brulin. Sévaient plusieurs chasseurs braconnes, Vasseur Alexandre, de Villers-Brulin, pour délit de chasse en temps prohibé.

Incendie. — La bâtisse de deux étages appartenant à Mme Gosset, rue de la Gare, a été complètement ravagée par le feu.

Evasion de prisonnier. — Dans la soirée de samedi, un violent orage s'est abattu sur la région.

Un Hirondelle. — Le prisonnier qui se trouvait à l'église en profitant les cloches.

A Prévent-Boulogne, une vache appartenant à M. Dupont-Regina a été tuée.

A Monchel, un cheval de trait appartenant à M. Delgery, où se trouvaient trois chevaux.

SAINT-OMER

Tentative de suicide. — Après des quarante survenus entre deux bateliers de Nieurlet, H... et Dupu, ce dernier avait dévoir se rendre à la réserve pour se laver mais hier un peu plus tard, il se suivit et après l'avoir rejoint il le jeta à l'eau, faisant ensuite tous ses efforts pour l'empêcher d'en sortir. M. R... qui se trouvait sur les lieux, vint à son secours de D..., et arriva à mettre fin à cette scène qui pouvait devenir tragique.

CALAIS

Tentative de suicide. — Lydia Brasseur, 21 ans, tailleur, rue Notre-Dame 19, est allée absorber du laudanum chez un pharmacien et l'a absorbé jusqu'à vers une dose de l'opiumé.

La propriétaire ne la voyant pas descendre pour chercher son dîner comme elle avait coutumé, monta et trouva cette dernière couchée. Elle lui demanda si elle était malade ; cette jeune fille lui répondit qu'elle n'était pas faim et qu'elle passerait se reposer.

Au retourant, ayant aperçu sur la table une petite fiole, la propriétaire lui prit de suite et envoya immédiatement chercher M. Gro docteur, pharmacien de la ville. Interrogé, qui lui fient prendre de force un émétique vomitif.

La jeune fille ayant expectoré, était rétablie dans l'après-midi.

Le lendemain elle est partie à Saint-Omer, où elle a passé la journée avec des amis, le mouf de cette tentative de suicide est un chagrin d'amour.

AISNE

Vote des députés. — Voici comment se sont répartis les votes des députés de l'Aisne dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance au gouvernement :

Ont voté repoussé MM. Pasquier, Desjardins, Mathieu, Cafarelli.

Ont voté contre : MM. Castelin, Dumontel.

Se sont abstenus : MM. Deville, Deschesh.

SAINT-QUENTIN

Un meeting révolutionnaire

Un grand meeting s'est tenu dimanche soir à Saint-Quentin. Un violent orage a contrarié quelque peu la réunion. Cinq cents personnes marxistes, possibilistes et anarchistes y assistaient.

Plusieurs discours violents contre la police et le gouvernement ont été prononcés. On a ensuite adopté une motion protestant contre les brutalités de la police et la fermeture de la Bourse du travail et demandant l'amnistie.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de Lille

Séance du 10 juillet

Président M. Michel, lieutenant-colonel au 43e de ligne

Ministère public, M. Oudet, chef d'escadron

Lobiette Adrien, soldat au 73e régiment d'infanterie, désertant à l'intérieur en temps de paix, 2 ans de prison.

Mercier Louis-Auguste, soldat au 110e régiment d'infanterie, outrages par paroles, gestes et menaces, envers un supérieur à l'occasion du service, 5 ans de travaux publics.

Hutin Edmond-Alfred, 25 sapeur au 5e régiment du génie, désertion à l'intérieur en temps de paix, ayant déserté antérieurement et vol au préjudice d'un habitant, 5 ans de prison.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 9 Juillet

LILLE

Un habitué coupable. — Au mois de mai dernier, M. Paul Hugonet, commerçant, ayant vu dans l'*Echo du Nord*, quelque sous-chaînon, employé de l'Agence Havrpiar, demandait pour lancer une affaire un second apportant un capital de 1000 fr.. Ce dernier répondit pour lui demander des renseignements sur l'affaire.

Il s'agissait de lancer un petit journal qui était à peu deux fois dans notre ville : *Petites affiches lilloises*. Ce journal, d'après les dires d'Ancelin, devait rapporter des bénéfices non sensibles.

M. Hugonet accepta l'association et vers les mois de France, le journal parut trois fois puis la publication cessa.

Ce dernier comparaissait donc devant la correctionnelle. Il a été déjà condamné à deux ans de prison en Angleterre pour un motif semblable.

Il se défend très habilement et proteste de sa bonne foi.

Après audition des témoins le tribunal renvoi l'affaire à mercredi pour le réquisitoire et les plaidoiries.

M. Courant.

Nouvelles à la Main

Calino demande à une voisine :

— Est-ce que votre bébé marche ?

— Mais oui, depuis trois mois.

— Pristi ! il doit être loin !

***

Madame envoie sa bonne prendre des nouvelles d'un de ses amis, gravement malade.

— Au cas où il serait mort, ajoutait-elle, informez-vous de la date de son enterrement.

Quelques instants après, la bonne revient :

— Ce monsieur va beaucoup mieux, on m'a dit. Quant à l'enterrement, on n'sait pas encore.

PAUL-MARGO.

PRENDRE L'AVIS DE FOR MEDICIN
sur les propriétés du VIN de
BANYULS-TRILLES
et nous sommes persuadés que toutes les personnes ses soucieuses de leur santé ne consommeront jamais d'autre vin ; dès lors
DANS TOUS LES CAFÉS
ET CHEZ LES MARCHANDS
Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Etat-civil de Roubaix

Du 10 juillet

Naissances. — Justine Mace, rue Vélodrome, 1 ; Jules Marie Jobbrent, rue de Inn, impasse Ste Ave, 15 ; Henri Lemaux, Grande-Rue, 69 ; Laure Dervyck, rue de Neuvicen, cour Vrémet, 17 — Blanche Pelle, rue de Quesnoy, cour Vrement, 17 — Charles Vandenberghe, rue de Naples, cour Chasgaiers, 1 — Aurore Vandenbossche, rue Pierre Duvergnier — Jeanne Delfosse, rue Turgot, cour Dufoirel, 2 — Marie Lemaire, rue des Filatures, 56 — Henri Vandamme, rue Hilarion Prouvost, 9.

Décès. — Pierre Vatwert, 77 ans, rue de la Mouvelle, 70 — Clémence Demeulenaere, 19 mois, rue d'Arcole, cour Jorb, 3 — Jeanne Lemaire, 20 ans, rue Pierre, 215 — Julie Cailliez, 4 ans, rue d'Alger, 18 — Jules Dupuis, 2 ans, rue Edouard Dies — Louis Dervaux, 2 mois, rue Commutine, cité Marsaglan, 7 — Elvire Dubar, 28 ans, rue Jean-Jacques Rousseau, 7 — Marie Jeanne Dupuis, 7 mois, rue Pierre, 7.

Mariages. — Entre : Désiré Delestrée, Roubaix et Marie Dupont, 23 ans, Roubaix.

Publications de mariages de Roubaix. — Entre : Victor Sauvage, 28 ans, tisserand, rue de Fontenoy, cour Gaudemer, 9 et Clémence Dupuis, 26 ans, Marcq-en-Barœul ; Alphonse Ledoux, 25 ans, apprenti, Croix et Adolphine Lapayesse, 24 ans, apprenti, Croix — Jean Dupuis, 23 ans, photographe, Roubaix et Emma Cahen, 25 ans, sans profession, Tourcoing — Jean Dupuis, 25 ans, employé, Roubaix et Céleste Florquin, 22 ans, lisseuse, Croix — Auguste Florin, 29 ans, lisseur, Roubaix et Zulma Trebout, 19 ans, mécanicien, Roubaix — Gustave Dupuis, 21 ans, sans profession, Roubaix et Thérèse Mullard, 22 ans, sans profession, Tourcoing — Henri Cazette, 44 ans, mécanicien, Roubaix et Marie Duvelil, 44 ans, Lille — Jean-Baptiste Lecoutre, 29 ans, employé de l'Etat, cour Lacoste, 26 et Marie Bocquet, 20 ans, Roubaix, cour Lacoste, 26 — Jean-Baptiste Schiocchi, 24 ans, tisserand, rue Maroan, 12 et Marie Vandenbroie, 19 ans, rue Marcoan, 13.

Etat-civil de Tourcoing

Du 9 juillet

Naissances. — Léon Lagrange, rue Beck-Peco — Mathilde Dupuis, rue Pierre Motte — Marie-Louise Lecoutre, rue Sainte-Germaine — Ondine Meurisse, rue des Conduits — Joseph Holvoecq, rue de Mouscron — Albert Dupuis, rue Neuve-d'Hallu du — Achille Dubrulle, rue de Gand — Fernand Tiquet, rue de Lille — Alphonse Dupuis, rue Pierre de Farnièdonvie — Georges Lepas, rue de Tilleul — Albert Vandenbogaerte, rue de Guisnes.

Décès. — Félix Desprez, 5 mois, rue du Bois-Gaston Dumortier, 7 ans, rue Nationale — Delphine Dufresne, Fort-Salé — Rachel Delattre, rue du Bois — Albert Gusdin, rue du Bois — Emile Delille, r